

Au quatrième trimestre 2021, la fréquentation hôtelière est inférieure de 12,4 % à son niveau d'avant-crise

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DANS LES HÔTELS, CAMPINGS ET AUTRES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS TOURISTIQUES (AHCT) - QUATRIÈME TRIMESTRE 2021

Informations Rapides · 11 février 2022 · n° 36

Avertissement : nouveau format pour la publication trimestrielle sur la fréquentation touristique

Les enquêtes de fréquentation touristique ont été très perturbées par la crise sanitaire. Des enquêtes allégées, moins détaillées, ont été réalisées pendant les confinements successifs afin d'assurer le suivi de la fréquentation touristique dans un contexte très contraint pour les hébergements. L'Insee a ainsi pu assurer la continuité de la diffusion de l'information touristique pendant la crise sanitaire, en publiant des **synthèses trimestrielles et des bilans saisonniers** ainsi que des **bilans annuels**. Compte tenu de la baisse exceptionnelle de fréquentation en 2020 et en 2021, les évolutions présentées ici sont mesurées par rapport au même trimestre de 2019, ce qui permet de comparer les résultats du dernier trimestre 2021 à ceux observés avant la crise.

Au quatrième trimestre 2021 en France, la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques hors campings, exprimée en nombre de nuitées, est inférieure de 8,6 % à son niveau du quatrième trimestre 2019. La fréquentation est en retrait de -12,4 % dans les hôtels alors que dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT), elle a dépassé son niveau d'avant-crise (+2,9 %).

Les nuitées hôtelières n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise

Comme pendant l'été 2021, la fréquentation hôtelière du quatrième trimestre est portée par la clientèle résidant en France, dont le nombre de nuitées est proche de son niveau d'avant-crise (-3,0 %). La fréquentation des touristes non-résidents reste quant à elle nettement en retrait (-32,6 %).

Évolution des nuitées hôtelières trimestrielles par rapport aux mêmes trimestres 2019 *



* données définitives jusqu'en novembre 2021, provisoires pour décembre 2021

Lecture : au 4ème trimestre 2021, le nombre de nuitées hôtelières est inférieur de 12,4 % à celui du 4ème trimestre 2019

Champ : France entière

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

Le retour de la clientèle résidente profite en premier lieu aux hôtels de haut de gamme, classés 4 ou 5 étoiles. Le nombre de nuitées des résidents dans cette catégorie augmente de 650 000 (soit +9,0 %) par rapport au dernier trimestre 2019. Mais la fréquentation des touristes non résidents baisse fortement (2 100 000 nuitées en moins) et reste très en deçà de son niveau d'avant-crise (-33,8 %), si bien qu'au total la fréquentation dans ces hôtels reste de 11,0 % inférieure au niveau du quatrième trimestre 2019. La baisse est un peu moins marquée dans les hôtels classés 3 étoiles (-6,9 %), qui perdent cependant plus de 1 200 000 nuitées sur la période.

La chute de fréquentation est importante concernant les hôtels classés 1 ou 2 étoiles, qui perdent 1 600 000 nuitées (-16,0 % par rapport au niveau d'avant-crise), et les hôtels non classés (1 500 000 nuitées en moins, soit -25,2 %). Dans les deux cas, la baisse résulte tout à la fois de la lourde chute de la fréquentation des non-résidents et du recul prononcé de la fréquentation de la clientèle résidente.

En Île-de-France, la fréquentation hôtelière est loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant-crise (-21,1 %), ni pour la clientèle résidente ni surtout pour la clientèle non-résidente. Dans les hôtels urbains de province, la baisse de la fréquentation est moins marquée (-10,5 %).

Sur le littoral, la baisse de fréquentation par rapport au dernier trimestre 2019 (-2,0 % pour les nuitées) est beaucoup moins forte qu'en Île-de-France, la hausse des nuitées résidentes (+8,9 %) contrebalançant en partie la chute des nuitées non résidentes (-37,1 %).

Nuitées dans les hébergements collectifs touristiques hors campings - quatrième trimestre 2021 *

	Nuitées du trimestre		Évolution par rapport au 4ème trimestre 2019 (en %)		
	Totales (en millions)	% de nuitées des non-résidents	Totales	Résidents	Non-résidents
Total	57,7	20,8	-8,6	0,9	-32,7
Hôtels	41,7	24,3	-12,4	-3,0	-32,6
Non classés	8,5	16,0	-25,2	-20,7	-42,9
1 et 2 étoiles	16,5	23,5	-16,0	-10,4	-36,6
3 étoiles	12,1	34,8	-6,9	1,7	-26,9
4 et 5 étoiles	4,6	15,5	-11,0	9,0	-33,8
Île-de-France	13,7	44,1	-21,1	-9,2	-32,4
Littoral	6,3	15,3	-2,0	8,9	-37,1
Massif de ski	1,3	20,2	3,6	17,8	-29,7
Urbain de province	15,9	14,6	-10,5	-5,2	-32,7
Autres espaces métropolitains	3,5	13,1	-2,3	1,3	-21,2
DOM	1,0	10,1	-15,0	-10,0	-43,1
Autres hébergements collectifs touristiques	16,0	11,8	2,9	10,8	-33,1
Résidences de tourisme	13,0	12,3	2,6	11,2	-33,8
Autres	3,0	9,3	4,1	9,4	-29,0
Île-de-France	2,4	19,2	-15,4	-2,7	-45,4
Littoral	3,8	9,3	16,5	22,6	-21,5
Massif de ski	2,6	16,1	10,2	18,7	-19,8
Urbain de province	4,5	9,1	0,9	8,1	-39,2
Autres espaces métropolitains	2,7	8,9	2,2	6,2	-26,4

* données définitives jusqu'en novembre 2021, provisoires pour décembre 2021

Lecture : dans les hôtels du littoral, le nombre de nuitées résidentes est supérieur de 8,9 % à celui de 2019

Champ : France entière pour les hôtels, France métropolitaine pour les AHCT

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

Les nuitées hôtelières passées en France par les touristes du Royaume-Uni ont été divisées par deux par rapport à la fin 2019

Au quatrième trimestre 2021, les nuitées hôtelières de la clientèle en provenance du Royaume-Uni sont deux fois moins nombreuses qu'avant la crise, dans un contexte marqué par les restrictions sanitaires régissant les voyages entre les pays et par le Brexit.

Dans une moindre mesure les nuitées allemandes sont également en baisse (-15,0 %), tandis que la clientèle belge est quant à elle revenue à son niveau de fin 2019 (+0,1 %).

Le tourisme d'affaires, en baisse de 16,8 %, a légèrement perdu de son importance et représente 49,6 % des nuitées hôtelières, contre 52,5 % deux ans auparavant. Cette baisse des nuitées d'affaires est cependant marquée en Île-de-France (-27,3 %).

Nuitées hôtelières selon la provenance de la clientèle (1)

	T4 2021 (en millions)	Évolution par rapport au T4 2019 (en %)
Nuitées résidentes	31,6	-3,0
Nuitées non résidentes	10,1	-32,6
Nuitées européennes	7,5	-19,8
dont Allemagne	1,1	-15,0
dont Belgique	0,9	0,1
dont Pays-Bas	0,6	14,0 (2)
dont Royaume-Uni	0,9	-48,9
Nuitées États-Unis	1,1	-42,0 (2)
Autres nuitées non résidentes	1,5	-53,5
Nuitées totales	41,7	-12,4

(1) : données définitives jusqu'en novembre 2021, provisoires pour décembre 2021

(2) : En 2019, l'information sur les nuitées en provenance des Pays-Bas et des États-Unis n'était pas disponible dans les DOM.

L'évolution 2019/2021 des nuitées de ces deux pays est ici calculée pour la seule France métropolitaine

Champ : France entière, y compris DOM

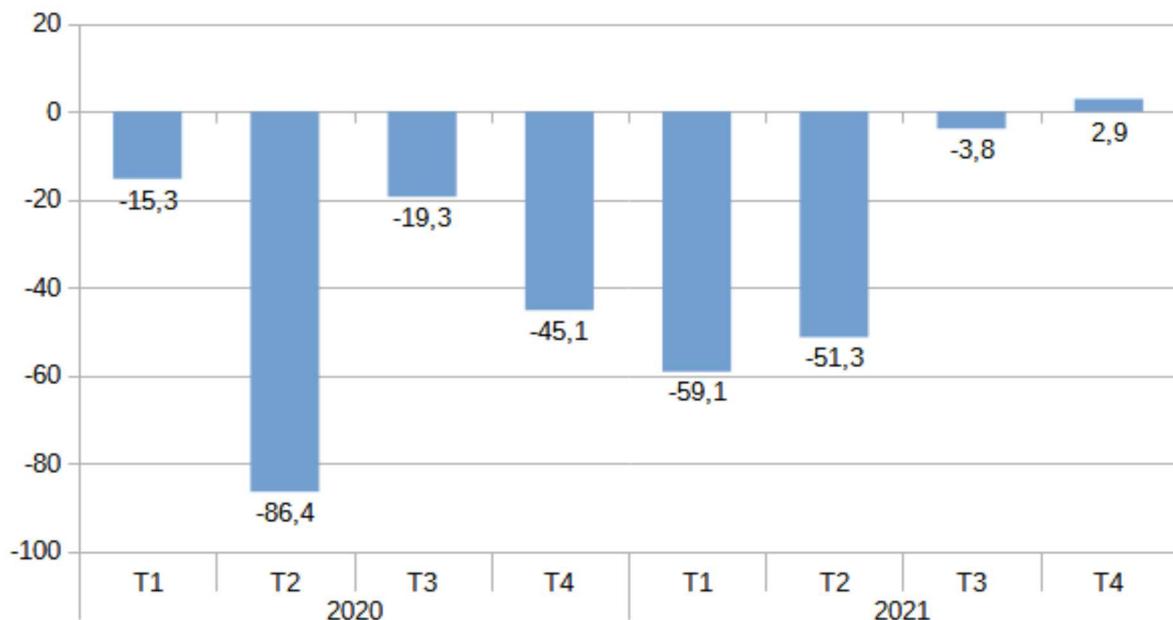
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

Retour de la clientèle nationale dans les autres hébergements collectifs de tourisme

Dans les résidences de tourisme, la fréquentation au quatrième trimestre 2021 est légèrement supérieure à celle du dernier trimestre 2019. Le retour de la clientèle est particulièrement marqué dans les établissements situés sur le littoral et dans les massifs de ski.

Évolution des nuitées trimestrielles dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) par rapport aux mêmes trimestres 2019 *

en %



* données définitives jusqu'en novembre 2021, provisoires pour décembre 2021

Lecture : au 4ème trimestre 2021, dans les AHCT le nombre de nuitées est de 2,9 % supérieur à celui du 4ème trimestre 2019

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

Pour en savoir plus

Révision des séries concernant les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) : depuis le 1er janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (-0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions trimestrielles. Cette méthode a été mise en place également pour les AHCT en 2020. Les données utilisées dans cette publication ont été recalculées pour l'année 2019 afin d'établir des comparaisons à méthode constante.

Prochaine publication : le mercredi 11 mai 2022 à 12h.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr